

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi vingt-deux juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques AFCHAIN, 1^{er} adjoint (pour le Maire empêché).

Date de la convocation : vendredi 16 juin 2023

Etaient présents :

M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 ^{er} adjoint	Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine	Conseillère municipale
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2 ^{ème} adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse	Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	3 ^{ème} adjoint	Mme	FROGIER	Vaea	Conseillère municipale
M.	BERTHELOT	Olivier	5 ^{ème} adjoint	M.	TARAIHAU	Georges	Conseiller municipal
Mme	WEDE	Sabrina	6 ^{ème} adjoint	M.	TOFIL	Raphael	Conseiller municipal
M.	BAUDRY	Michel	7 ^{ème} adjoint	M.	N'GUELA	Carl	Conseiller municipal
Mme	BOLO	Valérie	8 ^{ème} adjoint	Mme	KRIVOBOK	Catherine	Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9 ^{ème} adjoint	Mme	POIA	Ivy	Conseillère municipale
Mme	FERRALI	Elodie	10 ^{ème} adjoint	Mme	MOREAU	Laure	Conseillère municipale
Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale	Mme	JULIÉ	Nina	Conseillère municipale
Mme	MOTUHI	Fémia	Conseillère municipale	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal	M.	SAO	Petelo	Conseiller municipal

Représentés :

M. Eddie LECOURIEUX (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)
 Mme Elizabeth RIVIERE (procuration donnée à M. Maurice PELAGE)
 Mme Marguerite FILIMOHAAU (procuration donnée à M. Michel BAUDRY)
 Mme Chantal COURTOT (procuration donnée à Mme Elodie FERRALI)
 M. Paul AUSU (procuration donnée à M. Pierre-Louis ALGAYRES)
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Georges TARAIHAU)
 M. Mathieu GOYON (procuration donnée à M. Lionel PAAGALUA)
 M. Mickael LELONG (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ)

Absents :

M. Jean-Irénée BOANO
 M. Romuald PIDJOT
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

formant la majorité des membres en exercice.

* * * *

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	24
Nombre de votants	:	32

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.
 Mme Nina JULIÉ est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 46 /23/VI

HABILITANT LE MAIRE A REFORMER ET A VENDRE
AUX ENCHERES PUBLIQUES DU MATERIEL ET DES VEHICULES COMMUNAUX
ET A SIGNER TOUS ACTES LIES A CETTE OPERATION

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 22 juin 2023,

Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la note explicative de synthèse n° 36/2023 du 16 juin 2023,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 07 juin 2023, et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- Article 1 :** Le matériel et les véhicules désignés dans l'état joint en annexe de la présente délibération sont réformés et seront vendus aux enchères publiques.
- Article 2 :** Le Maire ou son représentant est habilité à faire procéder, à la vente aux enchères publiques du matériel et des véhicules réformés dans l'état joint en annexe de la présente délibération.
- Article 3 :** La vente aux enchères publiques se fera dans l'enceinte de la Direction des Services Techniques et de Proximité au plus offrant.
- Article 4 :** La recette sera versée à la section d'investissement.
- Article 5 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.
- Article 6 :** Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 22 JUIN 2023

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Pour le Maire empêché et par délégation,
Le 1^{er} adjoint,

Le secrétaire de séance,

Nina JULIÉ

Jean-Jacques AFCHAIN



Ampliations :
Subdivision Administrative Sud
Trésorerie de la province Sud
Direction des services techniques et de proximité
Direction des finances et de l'informatique (SF)
Secrétariat général (SAG : registre et publication)

Accusé de réception en préfecture
988-200012532-20230622-46-23-VI-DE
Date de télétransmission : 26/06/2023
Date de réception préfecture : 26/06/2023

Numéro de lot	MARQUES	SERIE	APPELLATION COMMERCIALE	ENERGIE	TYPE	DATE DE MISE EN CIRCULATION	Age à aujourd'hui	KILOMETRAGE PARCOURS	ETAT DU VEHICULES			ESTIMATIONS	OBSERVATIONS
									EXTERIEUR (CARROSSERIE)	INTERIEUR	MOTEUR		
2023-SI-1	RENAULT	269 132 NC	Mégane	Gasol	MRE5112AM341	05/03/2006	17	-	Moyen	Moyen	Moyen	180 000 F	Porte coffre ne se ferme plus Boite à gants ne se ferme plus Cde magnétique hors service Re demarre pas
2023-SI-2	PEUGEOT 206	289 008 NC	206	Gasol	VF7Z8KH747739003	21/09/2007	16	Inconnu	Moyen	Moyen	Moyen	210 000 F	
2023-SI-3	Camion benne	159 096 NC	Mercedes	Gasol	19222738	27/07/1993	30	414 480 km	Moyen	Moyen	Moyen	650 000 F	
2023-SI-4	Auto bétonnière	-	Dieci	Gasol	N2400	29/01/2015	8	356 h	Bon	Bon	Bon	4 000 000 F	
2023-SI-5	Compresseur	-	-	Électrique	1001	-	-	-	-	-	-	5 000 F	Bon état général
2023-SI-6	CITROËN	276 691 NC	Berlingo	Gasol	VF7GCRH994284782	14/12/2006	17	213 454 km	Moyen	Bon	Moyen	200 000 F	Moteur hors service
2023-SI-7	CITROËN JUMPER	271 428 NC	Berlingo	Gasol	ZCRMHCAX	17/05/2006	17	229 848 km	Moyen	Mauvais	Mauvais	250 000 F	Toutils / Peinture / Placage / Vitre / Accessoires / Antenne, etc...
2023-SI-8	DECOUPE BORDOURE	-	EH41 - ROBIN - 13,5 - ORV	Essence	-	-	-	-	Moyen	Bon	Bon	100 000 F	Bonne PS / Rotuleur TRS Moyen, Peinture / Placage
2023-SI-9	CITROËN	248 422 NC	Berlingo	Gasol	-	29/04/2004	19	239 323 km	Mauvais	Mauvais	Mauvais	150 000 F	
2023-SI-10	RENAULT	219 269 NC	-	Gasol	IR21LOUPB	21/05/2001	22	Inconnu	Mauvais	Mauvais	Mauvais	5 000 F	Pre-brise avant fissuré avec 2 cavités Cte dérobée
2023-SI-11	JEEP COMPAS	294 392 NC	-	Essence	PK1AWF3	20/02/2008	15	214 259 km	Moyen	Mauvais	Mauvais	350 000 F	Mauvais état général
2023-SI-12	1 Mt skate parc Structure Gavia récliné en 5 éléments de 6 à 7 mètres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2023-SI-13	1 moteur fcco (dispersion de produits anti-moustique)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2023-SI-14	Un chalet en bois de 9m²	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2023-SI-15	Luminaires d'éclairage public de type SHP entreposés dans 2 conteneur (les conteneurs ne sont pas à vendre)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2023-SI-16	1 pneu de marque DOUBLESSTAR, de dimension 13 R 22,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2023-SI-17	1 pneu de marque CONTINENTAL, de dimension 13 R 22,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2023-SI-18	1 pneu de marque ARMOUR, de dimension 13.00 - 215	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2023-SI-19	1 pneu de dimension 315/80 R 22,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2023-SI-20	1 pneu de marque ALLIANCE, de dimension 15,5 R 25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2023-SI-21	2 pneu de dimension 12.5/80 - 18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2023-SI-22	1 pneu de marque CONTINENTAL, de dimension 13 R 22,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
									Moyen	Moyen	Moyen	3 000 F	
									Moyen	Moyen	Moyen	3 000 F	
									Moyen	Moyen	Moyen	3 000 F	
									Moyen	Moyen	Moyen	3 000 F	
									Moyen	Moyen	Moyen	6 306 000 F	

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Habilitation du Maire à réformer et à vendre aux enchères publiques du matériel et des véhicules communaux.

P.J. : - Projet de délibération,
- Liste des biens matériels.

Le parc automobile et les divers matériels communaux, en fonction de leur état de vétusté, font chaque année l'objet d'une réforme et d'une vente aux enchères

Dans ce cadre, il est proposé de réformer les biens matériels désignés dans l'état joint en annexe et de procéder à une vente aux enchères publiques.

Estimation financière

La recette estimée, de l'ordre de 6.306.000 F, sera versée à la section d'investissement.

Calendrier prévisionnel

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Ventes aux enchères : juillet 2023
- Evacuation du matériel non vendu : août 2023

Projet de délibération

Le projet de délibération prévoit ainsi d'habiliter le Maire à procéder à la réforme de ces biens matériels et à leurs ventes aux enchères publiques.

Observations de la commission chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 07 juin 2023 :

M. TARAHAU souhaite savoir ce que deviennent le matériel et les véhicules communaux qui ne sont pas vendus.

M. OXFORD répond qu'ils sont envoyés à la dépollution avant élimination.

M. TARAHAU demande s'il n'est pas possible d'en faire don à des associations.

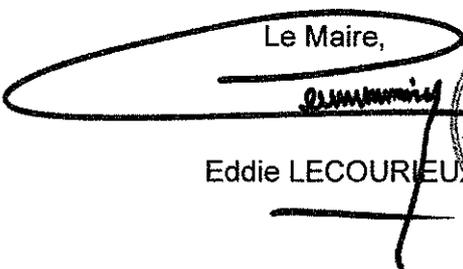
M. LEVANQUÉ répond qu'ils ne sont pas en assez bon état pour être donnés à des associations.

Le projet de délibération reçoit un AVIS FAVORABLE de la commission, à l'unanimité des membres présents.

Tel est l'objet du projet de délibération, ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont-Dore, le 16 JUIN 2023

Le Maire,


Eddie LECOUREU

